

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre mois..... 1.00

Édition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,
 524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.05
 Une fois la semaine..... 0.05
 Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.05

La Société de Publicité,
 PROPRIÉTAIRES.

CERCLE LAFONTAINE

Grande Assemblée

VENDREDI SOIR

Les honorables MM. Royal et Landry, M. Curran, M.P., M. Taschereau, M.P., et M. Tasse, M.P., adresseront la parole.

Que tous les conservateurs assistent en masse à cette assemblée!

LE CANADA

Ottawa, 26 Mai 1886

LETRE DE MONTREAL

23 mai 1886.

La semaine s'est ouverte par un coup de pistolet tiré dans des circonstances quelque peu dramatiques.

Une jeune fille de descendance juive, indignée de se voir délaisser par celui à qui elle avait fait le sacrifice de son honneur même, a guetté son séducteur devant l'église Notre-Dame et lui a tiré pres qu'à bout portant plusieurs coups de pistolet.

L'arme était de très petit calibre, la main, de très grande nervosité; les balles se sont perdues dans l'espace.

Depuis lors la jeune fille arrêtée d'abord et conduite au poste de police, a été relaxée sur sa caution personnelle.

L'affaire n'aura probablement pas de suite.

Puisqu'Alexandre Dumas n'a pas craint de prononcer son fameux "tue la," lui qui n'y était pas autrement intéressé, il semble assez naturel que le "tue la" se présente à l'esprit d'une jeune fille indignement l'ompée. C'est peut-être cette considération qui a déterminé nos législateurs à nous doter d'une loi pour punir la séduction. Tout mérite à eux pour cette bonne intention, mais toute responsabilité à eux, aussi, pour cette innovation dans notre législation.

L'état veut réglementer les mœurs, je comprends la chose pour les pays où la foi est en décadence, où le sens normal est éteint, où les passions brutales ne connaissent plus de frein religieux. Ici, au Canada, pays de foi s'il y en a un au monde, on introduit la police des mœurs. A quand l'inscription, l'inspection, le grand numéro et castora? Car tout ce n'est que le corollaire du principe admis dans l'espèce.

Par contre, on ne saurait, il me semble édicter des peines trop sévères, contre ces misérables batteurs de femme, qui, eux, ne partagent pas avec leur victime la responsabilité de l'acte incriminé.

La pensée m'en est venue avant, lundi notamment, mais jamais avec tant de force qu'à la nouvelle du crime commis au Sault au Récollet, jeudi.

Un nommé Bayard est entré chez lui, calme en apparence, pendant que sa femme était à repasser du linge; saisissant tout à coup l'un des fers le misérable en asséna plusieurs coups sur la tête de la mal-

heureuse, qui s'affaissa baignante dans son sang.

La victime de cet assaut meurtrier, si elle n'est déjà morte, ne peut survivre longtemps aux terribles coups qu'elle a reçus.

Comme circonstance atténuante, d'aucuns prétendent que Bayard est atteint d'aliénation mentale. J'espère que c'est vrai plutôt pour l'honneur de la race humaine que pour le sort du meurtrier, qui ne saurait être sympathique à quiconque.

Heureusement qu'à côté de ces spectacles qui attristent l'âme il s'en trouve qui la réjouissent. Il s'agit de la femme toujours.

Nos journaux publient depuis quelques jours la liste des comités paroissiaux formés par tout le diocèse pour l'achèvement de la cathédrale de Montréal. Ce n'est pas une mince affaire que cette entreprise. Pour l'achever à la perfection il faudrait des millions. Or, les comités en question se composent exclusivement de dames.

En fait de grands bazars organisés dans un but de charité, la kermesse de 1884 est ce qu'on a vu de mieux à Montréal, l'œuvre de l'hôpital Notre-Dame en est sortie consolidée, assurée à jamais. Mais ce sera bien autre chose le bazar de la cathédrale, de 1886. On compte y faire au moins \$50,000.

Pour peu qu'il s'en fasse quelques-uns comme celui-là d'ici à la fin du siècle, Montréal aura en l'an 1900 qui n'est pas loin, un monument digne de la vivacité de sa foi religieuse, de sa prospérité commerciale.

J'ai dit monument. Venez plutôt le mesurer avec moi.

Le voici qui se dresse au quatrième étage sorti de terre dans l'un des plus beaux sites de la ville, encoignure du Dominion square et de la rue Dorchester. C'est la réduction de Saint-Pierre de Rome, aussi parfaite que le comporte notre climat si différent de celui d'Italie.

Pas de terrasses, mais un toit incliné pour permettre à la neige de glisser.

Le dôme de cette montagne de pierre élevée dans les airs, et dont la vue à l'intérieur donne le sentiment du vertige renversé—celui de l'abîme suspendu au dessus de sa tête, suivant la graphique expression d'un observateur célèbre—le dôme, dis-je, est déjà à moitié achevé, en ce qui concerne le gros œuvre. Il mesure soixante et dix pieds de diamètre en dedans des murs, ce qui, si je ne me trompe, est un peu plus large que votre Basilique d'Ottawa.

Longueur totale de l'édifice, y compris le portique, trois cents trente pieds; dans le transept, de cent vingt-cinq pieds; du pavé à la voûte quatre vingt pieds; du pavé au sommet de la croix du dôme, deux cent cinquante pieds.

N'est-ce pas que c'est de proportions monumentales. Et quand l'édifice donc sera achevé à l'intérieur!

Ce sont des corporations anonymes qui ont couvert l'Europe du moyen âge de ces monuments d'architecture gothique, écrits de pierre finement ciselés, qui font l'admiration même de ceux qui trouvent tout à critiquer dans l'époque comprise entre les deux empires romains. Plus heureux que leurs devanciers, les historiens de l'avenir pourront attribuer à qui de droit l'œuvre de la cathédrale de Montréal et surtout le mérite de son achèvement.

Ce que femme veut, Dieu le veut.

Pour être moins voyante et d'une nature moins maternelle, l'œuvre de notre Cercle Ville-Marie est encore de celles qui frappent le regard par leurs proportions plus ou moins imposantes. Institution toute littéraire et de fondation comparatively récente, elle a cela de commun avec l'œuvre de la cathédrale de Montréal qu'elle fait honneur à la religion, à la population en général et aux dames en particulier qui s'y portent en grand nombre à chaque séance.

C'est devant cette association que votre distingué concitoyen M. Sulte a donné une conférence, il y a quelques jours, sur l'une des périodes les plus remarquables de l'histoire du Canada. Demandez-lui si les dames de notre meilleure société ne s'y étaient pas donné rendez-vous, si elles ne l'ont pas applaudies en véritables critiques littéraires.

Depuis le naufrage de l'Institut Canadien, c'est la première institution littéraire à Montréal qui semble avoir chance de longévité. Son développement rapide et constant donne raison à cette parole du Père Ventura qui est d'application dans bien des domaines de l'existence, et notamment pour ce qui a trait au sort de votre propre Institut national à Ottawa.

"Quand une idée religieuse ou politique est tombée de l'esprit de l'homme dans le cœur d'une femme et qu'elle y devient un sentiment, sa force est centuplée."

A. MARION.

LA SOCIÉTÉ ROYALE

La Société Royale a tenue plusieurs séances tant en réunion générale que par sections. Quelques-unes des études qu'on a lues sont fort remarquables. Parmi les travaux les plus intéressants, nous pouvons citer l'éloge de feu Oscar Dunn, par son successeur à la société, M. A. D. Decelles.

Ce soir, un grand conversazione est donné en l'honneur de cette importante société au "Ladies College."

ENCORE LE PETIT POUCE

Chaque fois que le petit Poucet arrive d'une discussion dans le comté de Russell, il s'empresse de passer au *Free Press* et de l'informer qu'il a massacré ses antagonistes. C'est pour la troisième fois qu'il anéantit M. Robillard. Et dire que ce monsieur ne s'est jamais mieux porté!

Les prouesses du petit Poucet nous rappellent celles de Carroll Ryan dans la campagne de 1882. On se souvient qu'un soir il avait été tellement écrasé, aplati, hué et sifflé, comme jamais acteur ne l'a été, qu'il dut quitter la salle Sainte-Anne, de crainte d'être écharpé par le peuple courroucé, qui l'avait pris en flagrant délit de calomnie. Cela ne l'empêchait pas, le lendemain, de chanter le coq dans son journal, tout comme s'il eût remporté la victoire au lieu d'avoir mordu la poussière. Malheureusement pour le *Free Press*, il y avait là plus de mille témoins: aussi ce journal n'est plus cru, même quand il lui arrive de dire la vérité.

M. Rocque ment aussi par habitude. Il n'était pas cru quand il faisait les déclarations les plus solennelles au Conseil de Ville. Il n'est pas cru ici quand il parle en public, aussi son parti lui tient-il bouche close durant la période électorale. C'est à peine si on le laisse pérorer dans les petites réunions de comités. Ou lui permet seulement de prendre le large, d'aller

blaguer à la campagne là où on le connaît moins.

Quand on voit un parti représenté par pareils hommes, peut-on s'étonner qu'il soit condamné à rouler le rocher de Sisyphe.

BONNES NOUVELLES

L'honorable ministre des chemins de fer doit proposer demain que des subventions soient accordées à divers chemins de fer, au nombre desquels nous voyons les suivants:

Pour 18 milles de chemin de fer entre Montcalm et New Glasgow, dans le comté de Terrebonne, \$57,000.

Pour un chemin de fer de Saint-Félix au lac Saint-Gabriel, dans la province de Québec, dix milles, \$32,000.

Pour un chemin de fer de l'Assomption à l'Épiphanie, dans la province de Québec, trois milles et demi, \$11,200.

A la compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental, pour soixante-dix milles de son chemin, depuis Saint-Jérôme, dans une direction nord-ouest, vers le désert, dans la province de Québec, une subvention de \$5,161 par mille, au lieu des subventions précédentes, \$361,270.

Pour un chemin de fer de Saint-André jusqu'à la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le comté d'Argenteuil, \$2,400.

A la compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, pour douze milles de son chemin depuis Clark's Island jusqu'à Valleyfield, \$38,400.

A la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour 95 milles de son chemin, point situé à cinquante milles au nord de Saint-Raymond, jusqu'au lac Saint-Jean, une subvention ne dépassant pas \$1,961 par mille, et n'excédant pas en totalité (en sus de la subvention accordée) \$186,295.

A la compagnie du chemin de fer du Cap Rouge et du Saint-Laurent, pour huit milles de son chemin, depuis Lorette, vid Cap Rouge, jusqu'à Québec, \$25,600.

Pour la construction de quais et débarcadères, sur la ligne du chemin de fer, entre le Long Sault et le pied du Lac Témiscamingue, une subvention de \$6,000.

MEUBLES

LAVEUSES ET TORDEUSES COMBINÉES

PLUME, MATELAS

LITS A RESSORTS, POELES, MIROIRS, IMAGES ENCADRÉES, HORLOGES, VAISSELLE, VOITURES D'ENFANTS, LAMPES, VERRERIE, FERBLANTERIE, BATTERIE DE CUISINE, COUTEAUX, etc.

E. D. D'Orsonnens,

GERANT

Vis-à-vis le Gros Orme

Rue Principale, Hull

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

QUÉBEC, 25.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'honorable M. ROBERTSON propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. GAGNON propose, sous forme d'amendement:

"Que cette Chambre, tout en étant disposée à voter les subsides à Sa Majesté, regrette que le gouvernement n'ait pas adopté les mesures nécessaires pour rembourser à la province la somme de \$30,000, retenue en rapport avec l'emprunt Forget."

L'honorable M. BLANCHET relate tous les faits touchant cette affaire qui sont déjà connus du public, et conclut en disant qu'on ne peut, quand bien même on le voudrait, tenir le gouvernement responsable des actes administratifs du cabinet qui l'a précédé.

Après un court débat, la question est mise aux voix, et l'amendement proposé par M. Gagnon est rejeté par un vote de 35 contre 10.

A six heures, la séance est levée.

SEANCE DU SOIR

La Chambre forme en comité des subsides, et adopte les articles de \$35,313 pour l'administration de la justice, et de \$14,000 pour le traitement des magistrats de police.

Il s'élève quelque discussion à propos de cet article, de l'administration de la justice, et l'honorable Procureur-Général dit que, aussitôt qu'il sera possible de le faire, le gouvernement verra à ce que les améliorations soient en rapport avec l'agrandissement de l'administration du palais de justice à Montréal soient faites.

Plusieurs autres articles du budget sont adoptés.

Les propositions soumises par le Trésorier-Provincial concernant les subventions aux compagnies de chemins de fer sont lues pour la première fois.

Sur la proposition de l'honorable M. BLANCHET, le bill concernant les écoles d'industrie est lu pour la troisième fois et adopté.

L'honorable M. LYNCH propose la seconde lecture du bill pour modifier l'Acte concernant l'Association des dentistes de la province de Québec.—Adopté.

Sur la proposition de l'honorable M. FLYNN, le bill pour abolir la charge de commissaire des chemins de fer est lu pour la troisième fois et adopté.

La séance est levée à 11 h 45 min.

Ouvrez l'Œil!

REGARDEZ CE QUE FAIT CHEAP JACK

Ses prix modiques, ses conditions faciles et la variété de ses marchandises ont tellement fait augmenter son commerce qu'il lui a fallu ajouter à l'un de ses magasins une allonge à deux étages de soixante-dix pieds de longueur. Beaucoup de personnes d'Ottawa, surtout du Flat, viennent acheter à son établissement.

TENDEZ L'OREILLE

En payant comptant un cinquième des marchandises, les acheteurs peuvent obtenir crédit pour la balance, moyennant une différence de prix d'un centin par trente sous seulement.

Les personnes qui n'ont dans un délai raisonnable se trouvent à obtenir les marchandises à meilleur marché qu'ailleurs pour argent comptant.

Pour pouvoir accéder au public les avantages que

CHEAP JACK

lui offre, il faut comme lui n'avoir pas de loyer à payer et posséder les moyens d'acheter beaucoup à la fois et pour argent comptant sans être gêné par le crédit qu'il accorde lui-même.

MEUBLES

LAVEUSES ET TORDEUSES COMBINÉES

PLUME, MATELAS

LITS A RESSORTS, POELES, MIROIRS, IMAGES ENCADRÉES, HORLOGES, VAISSELLE, VOITURES D'ENFANTS, LAMPES, VERRERIE, FERBLANTERIE, BATTERIE DE CUISINE, COUTEAUX, etc.

E. D. D'Orsonnens,

GERANT

Vis-à-vis le Gros Orme

Rue Principale, Hull

B. G.

GRANDE

Vente Speciale

POUR ARGENT COMPTANT

D'Habilllements pour hommes et enfants,

Pour une semaine commençant le 17 Mai courant.

Venez tous. Les prix sont TRES BAS.

BRYSON, GRAHAM et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

-Royal Studio-

SALLES D'ART

98 Rue Wellington

Photographies Cabinet, \$2.00 la douzaine, et elles sont réellement bonnes.

Voyez nos Photographies de raquetteurs

Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.

VUES

De toutes les parties du Canada. Cadres, Albums, Statues, Ouvrages Japonais. ABAT-JOUR

De fantaisie, faits à ordre, au plus court délai.

Venez voir nos Curiosités Mécaniques.

Royal Studio.

Vis-à-vis les édifices du Parlement.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur

MOULURES POUR ENCADREMENT

D'IMAGES, MIROIRS,

(Glaces de fabrique allemande et anglaise)

Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,

Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en pèche, et de canevas pour tableaux

LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS

IMAGES ENCADRÉES AU PRIX DES MANUFACTURES

Venez me faire une visite, Et vous vous épargnerez au moins de 40 à 50 par cent.

N. B. Je vendrai aux marchands les mouleurs, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR,

482 rue Sussex.

LES CHAPEAUX

Yum-Yum

—ET—

"MIKADO"

—DE—

Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York.

CHARBON

DE TOUTES SORTES,

Bois de Chauffage

Bardaux, Lattes, Tuyaux de gres pour egouts, Etc., &tc.

Il nous reste encore quelques bonnes Montres que nous vendrons à \$1.00 par semaine.

Chevrier Freres,

544, RUE SUSSEX.